



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/8178*

3 octobre 1967

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 OCTOBRE 1967 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA SYRIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les nouveaux actes illégaux qu'Israël s'est dernièrement complu à commettre en territoire syrien occupé.

Depuis la deuxième quinzaine du mois d'août dernier, les forces d'occupation israéliennes ont entrepris de détruire les maisons du village de Kafer-Elma de même que son réservoir d'eau. Ce village est situé dans la région occupée à proximité du point 2274-2463.

De plus, les forces d'occupation israéliennes ont, le 7 septembre, commencé à détruire systématiquement et complètement un autre village syrien, celui d'El-Hurriah, situé à peu près au point 2295-2885, en utilisant deux gros bull-dozers pour mieux accomplir leur forfait.

Il y a lieu de mentionner que le Chef d'état-major de l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et les observateurs des Nations Unies ont pu constater par eux-mêmes les effets désastreux des actes de destruction qu'Israël a commis dans les deux zones en question.

Le délégué syrien principal à la Commission mixte d'armistice israélo-syrienne, par lettre en date du 12 septembre dernier, s'est plaint au Président de la Commission mixte d'armistice de ces actes et a demandé que toutes mesures utiles soient prises pour empêcher qu'ils ne se renouvellent à l'avenir.

Aux yeux de mon gouvernement, non seulement ces actes israéliens constituent une grave et flagrante violation des règles du droit international et d'une conduite

* Egalement publié sous la cote A/6849.

civilisée et une grave contravention tant aux résolutions de l'ONU qu'aux dispositions de la Convention de Genève de 1949, mais ils sont en outre une manifestation concrète de la politique israélienne visant à réduire à néant et à détruire les vies et les biens arabes dans les régions qui font l'objet des ambitions territoriales d'Israël. La destruction systématique par Israël des villages syriens dans le territoire syrien occupé est clairement liée aux plans israéliens visant à installer de nouveaux colons et à créer de nouvelles colonies dans cette région. Cet aspect expansionniste d'Israël à l'égard de la Syrie a été mentionné au paragraphe 2 de la lettre que je vous ai adressée le 18 août 1967.

Il est intéressant de rappeler à cet égard ce que le New York Times a déclaré le 25 septembre au sujet des visées expansionnistes d'Israël :

"Le Premier ministre Eshkol a annoncé ce soir pour la première fois que des plans concrets étaient élaborés en vue du peuplement des territoires enlevés aux Arabes en juin.

Il a indiqué que l'ensemble des colonies Etzion, construit sur la rive occidentale du Jourdain avant la guerre de 1948, allait être réétabli dans un proche avenir.

On avait déjà annoncé que plusieurs membres du Nahal, organisation de jeunesse placée sous l'égide de l'armée, entreprendraient l'établissement d'une colonie dans la partie septentrionale des collines syriennes occupées, à proximité du village de Baniyas."

Le 25 septembre, la délégation syrienne a eu l'occasion d'attirer l'attention de l'Assemblée générale, à sa 1566^{ème} séance plénière, sur les mobiles de la politique nazie qu'Israël pratique à l'égard des territoires arabes occupés. Je voudrais, dans la présente lettre, attirer une fois de plus l'attention des Nations Unies sur ce dangereux aspect du comportement d'Israël.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Syrie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) George J. TOMEH